

## COMPTE-RENDU du Conseil de Gestion du 27 juin 2018

### Membres du conseil de gestion

- **présents** : Nelly Blaque, Claude Blaque, André Fiquet, À nous l'énergie ! renouvelable et solidaire représentée par Georges Vasseur, Dominique Brétéché, Jean-Louis Bon, Jean-Christophe Malabre, Eliane Malabre, Alain Marionneau, Margot Peeters-Garenne, Claudine Dumé
- **absents excusés** : Philippe Lafon; Gérard Gouron, donne pouvoir à Georges Vasseur; Alain Dreyer, donne pouvoir à Eliane Malabre
- **absents** : Yannick Guénantin

### Actionnaires :

- **présents** : Yves Pitault, Guy Martin, Bertrand Clarke, Jacky Proust, Daniel Cornillet
- **excusée** : Nathalie Marlier

**Présents techniciens Communauté de Communes** : Delphine Le Page et Pierre Lhuillier

Désignation du secrétaire de séance : Claudine Dumé

### 1 - Point administratif :

- Plusieurs échanges ont eu lieu avec le Greffe du tribunal pour compléter les différentes pièces du dossier d'inscription au registre des sociétés, le dossier est complet à ce jour.
- 2 comptes ont été ouverts au Crédit Mutuel du Château d'Oléron :
  - a) un compte bloqué sur lequel ont été versés les 9900€ détenus le jour de la création d'OSS17, obligatoire tant que le Kbis n'est pas obtenu.
  - b) un second compte sur lequel sont déposés tous les fonds reçus depuis cette date.
  - c) il ne nous a pas semblé utile de faire la dépense d'une carte bancaire lors de cette ouverture mais, à l'usage, il apparaît que nous devrions en posséder une : les dépenses liées à l'inscription de la société s'étant faites par internet, c'est le Président qui a dû régler à partir de son compte personnel : 39€42 au greffe et 180€71 pour la parution officielle dans le journal « le Littoral ».
  - d) Il a été suggéré par plusieurs membres du CG de demander un geste commercial à la banque : carte gratuite la 1<sup>ère</sup> année et remise de 50% sur les frais de gestion.

### 2 – Point sur l'actionariat :

À ce jour le capital se monte à 18 850€ réparti entre 144 actionnaires.

La CDC a voté une souscription de 40 actions pour un montant de 2000€ qui s'ajoutent au précédent total.

D'un point de vue pratique, la liste des actionnaires n'est pas aisément lisible, les noms et prénoms n'étant pas toujours ordonnés de la même façon : Éliane Malabre se propose pour remanier cette liste.

Delphine Le Page doit rencontrer Véronique Bozzo de la Région NA pour demander des informations sur le dossier de subvention en ce qui concerne la date de prise en compte du capital.

**Information postérieure au conseil de gestion, suite à la rencontre entre Delphine Lepage et Véronique Bozo (responsable du suivi des dossiers de demande de subvention suite à appel à projets de la Région Nouvelle Aquitaine) :** si le fichier des actionnaires est envoyé avant fin août le dossier passera à la commission permanente d'octobre 2018, sinon il passera plus tard (fin 2018 ou début 2019). Véronique Bozzo nous laisse donc le choix de la date d'envoi en fonction de l'urgence de se voir octroyer la subvention.

### 3 – Actions d'informations

- Exposition à la Médiathèque de Saint Georges sur le développement durable : cette exposition se tiendra tout l'été et il nous semble qu'OSS17 devrait y avoir une place sous forme de permanences. De nombreux techniciens de la CDC seront présents sur tous les sujets liés au développement durable. Claude Blaque se charge de rédiger une lettre à l'intention du maire de Saint Georges pour demander l'autorisation de tenir ces permanences.
- Marchés de l'île : Patrice Ramond, de l'espace info-énergie de la CDC, tiendra des points d'information sur 4 ou 5 marchés de l'île cet été, auxquels OSS 17 pourrait se joindre : Delphine Le Page doit lui demander s'il est d'accord sur ce principe de participation, si oui, un courrier sera adressé aux maires des différentes communes pour obtenir leur accord. Elle lui demandera également les dates de ces marchés et nous les communiquera. Sur marchés, Jacky Proust, Jean-Louis Bon, André Fiquet, Yves Pitault, Margot Peeters, Dominique Brétéché, Bertrand Clarke et Claudine Dumé sont prêts à assurer des permanences cet été. Il conviendra le moment venu de réaliser un calendrier pour nous répartir sur les différentes dates et lieux exacts. Guy Martin demande si, à ces occasions, du matériel spécifique doit être demandé à Énergie 17.

Nelly Blaque fait remarquer que les permanences sur les marchés faites au printemps pour informer de la création d'OSS17 n'ont pas été « rentables », les gens n'étant pas attentifs à nos exposés. Le public d'événements plus ciblé étant plus attentif à notre démarche comme à la Cailletière.

- Élaboration de documents de communication :

Après la disparition brutale de la graphiste de la CDC, la refonte de nos documents est retardée. Delphine Le Page a adapté le **bandeau** à utiliser sur Internet et Facebook ; Margot Peeters mentionne l'absence du sigle « OSS17 » qui accroche le regard même si un logo n'existe pas encore. Ce sigle va être ajouté.

**Création d'un logo** : Claude Blaque avait évoqué la possibilité de faire travailler des élèves d'un lycée, via ses anciens collègues. Il faut attendre la rentrée scolaire... Bertrand Clarke pense que ça peut effectivement attendre. Une graphiste extérieure accepterait de faire ce travail pour 800€, si ce tarif

est bas pour ce type de travail, plusieurs membres du conseil considèrent qu'il y aurait sûrement mieux à faire avec cette somme. La CDC peut être prête à prendre en charge le coût de la création du logo suivant le choix fait par le Conseil de gestion.

Yves Pitault évoque la possibilité de demander à Ludo, artiste local qui a déjà réalisé le logo de l'île d'Oléron. Jacky Proust propose de lancer un concours auprès des enseignants d'arts plastiques des 2 collèges de l'île, Guy Martin insiste sur le fait que ce concours engendrerait des retombées très larges dans les familles et l'entourage des élèves concernés. Delphine Le Page souligne que des lots pourraient être récoltés auprès des entreprises locales pour récompenser les gagnants du concours. Contact sera pris avec la direction des 2 collèges dès la rentrée.

Une graphiste extérieure demanderait 250€ pour réaliser un flyer actualisé. Delphine Le Page suggère qu'un petit groupe retravaille le texte du flyer : réunion de Margot Peeters, Delphine Le Page et Claudine Dumé le mercredi 4 juillet à 14h à la CDC. Il faudrait mettre des couleurs plus vives, le personnaliser à l'aide de photos...

Delphine Le Page réalise une série de photos du conseil de gestion.

Discussion autour du nombre de tirages : selon les lieux où ce flyer sera déposé (commerces, médiathèques, magasins bio, cinéma...) il résulte de la discussion que 5000 exemplaires serait nécessaires. La différence de prix étant souvent très faible quand le nombre de tirages augmente, selon Georges Vasseur : pour info, le tirage de 2500 exemplaires du flyer « À nous l'énergie » a coûté 250€.

Jean-Louis Bon demande si on ne pourrait pas faire des permanences ponctuelles dans les magasins bios. À réfléchir et demander à ces enseignes.

- Info : FR3 La Rochelle doit venir chez Claude Blaque jeudi 28 juin à 10h pour un petit reportage sur OSS17, suite à un article « accrocheur » passé dans Sud-Ouest. Alain Marionneau, Bertrand Clarke et Nelly Blaque seront présents également pour ce reportage. Passage prévu au 19-20 du 28 juin.
- Delphine Le Page a été contactée par la maison du tourisme pour un reportage dans « Reporterre » sur l'île d'Oléron. Georges Vasseur indique qu'ils avaient réalisé un bel article sur « À nous l'énergie » en février 2017.

#### 4 - Outils de gestion :

**Actions** : les actionnaires reçoivent un reçu de souscription, Jacky Proust demande s'il serait possible de créer un document plus officiel quand OSS17 aura son N° au Kbis ?

Georges Vasseur s'est renseigné auprès de CIRENA : la région Occitanie développe un outil de gestion des actionnaires qui pourrait peut-être être utilisé par OSS17.

Jacky Proust insiste sur la nécessité de la structuration d'un outil de gestion des actionnaires et la comptabilité. Il faudra penser à adopter un format compatible avec un expert comptable, penser à la TVA et désigner une personne faisant fonction de comptable. Margot Peeters et Jacky Proust se

propose pour réfléchir à l'organisation de cette fonction. Ils présenteront un projet au prochain conseil.

## 5 – Toitures

Claude Blaque récapitule le choix fait actuellement d'une perspective de 200 kWc avec 5 ou 6 toitures à préciser.

Selon l'étude financière réalisée par Pierre Lhuillier et Guy Martin, le mieux serait un prêt de toitures totalement gratuit. Un loyer de 2€/m<sup>2</sup> sur 30 ans n'apporte pas l'équilibre financier au regard du prix de revente de l'électricité.

Guy Martin explique les hypothèses utilisées pour calculer la rentabilité des installations : prise en compte de taux d'intérêt le plus élevé, coût d'installation au plus élevé aussi et prix de rachat de l'électricité évalué au minimum avec une rentabilité des panneaux selon les indications du constructeur. Selon ces critères, le bénéfice sur 30 ans sera faible, il serait possible de louer des toitures à hauteur de 0,5% du prix de revente de l'énergie produite.

Cette rémunération devra-t-elle se faire à l'installation, tous les 10 ans en numéraire ou sous forme d'actions ? Guy Martin précise qu'un don d'action permettra une grande transparence vis-à-vis du propriétaire qui assistera aux réunions d'OSS17 et se sentira plus impliqué dans le projet.

Les marges dégagées seront modifiées en fonction des coûts réels d'installation.

Pour information Margot Peeters explique que son installation personnelle produit 20% d'électricité de plus que le maximum annoncé à l'installation depuis plusieurs années, qu'elle que soit la météo.

Bertrand Clarke a fait le même constat avec son installation récente malgré une saison très peu ensoleillée.

**Argumentaire pour décider les propriétaires de toitures** : Pierre Lhuillier explique que même si le prêt est gratuit pour ces propriétaires, ceux-ci ont un intérêt dans le cas de rénovation de leur toiture par OSS17 avant installation, de même en cas de construction neuve, la pose de panneaux photovoltaïque réduit la surface de toiture neuve à créer, ce qui constitue une économie conséquente. En 30 ans, l'entretien des toitures sous les panneaux sera assuré par OSS17, encore une économie pour leur propriétaire.

Question de Jean-Louis Bon : quel sera le devenir des panneaux après 30 ans ?

Réponse de Guy Martin : les panneaux pourront être cédés au propriétaire de la toiture, démantelés ou remplacés par des neufs si OSS17 garde la jouissance de cette toiture.

Question de Nelly Blaque : que pensent les propriétaires du problème de loyer des toitures ?

Réponse de Pierre Lhuillier : avec les premiers propriétaires contactés, la question n'a pas été vraiment abordée.

### **Toitures en cours de démarchage :**

Avec la mairie de Dolus, pas de problème ; la mairie de Grand Village serait d'accord pour prêter 60 m<sup>2</sup> de toiture sur son école.

Jacky Proust demande où en est le projet de rénovation de la salle du Trait d'Union : Pierre Lhuillier explique que l'architecte des Bâtiments de France est plutôt favorable au projet d'installation de panneaux, une validation de l'insertion architecturale sera néanmoins nécessaire, OSS17 devra écrire au maire de Saint Georges pour demander le prêt de cette toiture.

Delphine Le Page précise que la salle des fêtes de Saint Trojan doit être rénovée et que le maire veut installer des panneaux photovoltaïques : il faudrait contacter le maire ou son adjoint (Bruno Gaillot) pour lui proposer de réaliser cette installation avec le prêt de cette toiture.

Question de la future seconde salle de tennis de Saint Pierre au complexe sportif de l'Oumière, il faudra contacter le maire, cette toiture ne fait pas partie de celles cédées à la CDC.

Claude Blaque évoque également la toiture d'un nouveau bâtiment de la coopérative viticole de Saint Georges : problème, si ce bâtiment sert au stockage de l'alcool, ce n'est pas compatible d'un point de vue assurantiel.

Pierre Lhuillier précise qu'il va falloir aller voir les maires des communes concernées pour faire le point à partir de la liste des toitures répertoriées pour leurs qualités.

Delphine Le Page propose de contacter JM Massé si les maires contactés sont réticents pour que la CDC appuie notre demande et les invite aussi à prendre des actions de la SAS.

Claude Blaque précise que la recherche de toitures devra se faire après fin juillet, par le groupe déjà constitué (Pierre Lhuillier, Guy Martin, Alain Dreyer, Gérard Gouron, Claude Blaque, Bertrand Clarke, Claudine Dumé, Jean-Louis Bon, Eliane Malabre) en lançant des contacts sur le panel de 25 toitures repérées. Pierre Lhuillier précise qu'en plus des recherches d'actionnaires, chaque manifestation devrait permettre un appel à toitures.

#### ***Appel d'offre :***

Guy Martin demande si un appel à concurrence devra être fait pour équiper les toitures publiques.

Delphine Le Page répond que pour les petites puissances installées, une information et une publication du projet en mairie suffisent, sans appel à concurrence.

6 - Oléron durable festival : le 15 septembre 2018 (de 12h à 20h), 3<sup>ème</sup> édition de cette manifestation organisée par la CDC qui se tiendra cette année à la Maison éco-paysanne de Grand Village Plage dont ce sera l'inauguration de la réouverture. Ce sont aussi les journées du patrimoine.

Un groupe de travail doit préparer un stand d'OSS17 pour cette manifestation : Claude Blaque, Nelly Blaque, André Fiquet et Jacky Proust. Delphine Le Page demande qu'on lui communique rapidement un argumentaire à inclure au flyer de cette manifestation. Le groupe qui va travailler sur le flyer d'OSS17 le mercredi 4 juillet doit lui fournir.

#### 7 – Remboursement de frais :

D'accord à l'unanimité pour l'inscription au greffe du tribunal et pour la publication dans « le Littoral ».

Question de l'adhésion à CIRENA au prix de 50€: Georges Vasseur explique que cette organisation propose des formations (40€/jour) dont certaines à distance, échange des informations entre structures adhérentes. Par exemple, Delphine Le Page et Georges Vasseur ont bénéficié des formations concernant la rédaction des statuts, dont OSS17 a pu bénéficier. Cette adhésion donne aussi accès à « Énergie Partagée ».

Adhésion votée à l'unanimité du conseil de gestion. Elle sera faite en ligne, sur leur site.

8 - Inauguration des panneaux photovoltaïque de l'aérodrome : le 9 juillet 2018 à 17h30.

OSS17 y est invitée : Yves Pitault, Bertrand Clarke et Claudine Dumé s'y rendront.

9 - Questions diverses :

- Représentation de « À nous l'énergie » au CG : Georges Vasseur vient de La Rochelle et il semble plus judicieux qu'un membre local d'ANers prenne le relais pour représenter cette association. « À nous l'énergie » apporte le soutien de tout le réseau à OSS17, son Conseil d'Administration se réunit 3-4 fois par an, il faudrait en prévoir un dans l'île d'Oléron dans les mois à venir. Yves Pitault accepte cette fonction. ANE !rs enverra un courrier pour officialiser ce changement de représentant.
- Alternatibat : Nelly Blaque demande qui pourrait venir tenir le stand à La Rochelle le 30 juin ?
- Départ de Delphine Le Page : après une fructueuse et amicale collaboration, Delphine nous annonce son départ vers d'autres cieux dans le courant de l'été ! Nous la regretterons à l'unanimité, elle nous a beaucoup apporté avec sérieux, gentillesse, toujours à notre écoute pour faciliter notre travail et les prises de décisions de notre groupe fondateur. Bon vent, Delphine à l'occasion de ce nouveau départ. Tous nos vœux de réussite t'accompagnent.

La séance est levée à 21h40.